

## aint Valère

Briller par son audace

2, rue du Parc, Saint-Valère (Québec) G0P 1M0

#### PROVINCE DE QUEBEC MRC D'ARTHABASKA MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÈRE

à 19 h 30, à la salle municipale du bureau administratif, située au 2, rue du Parc, Saint-Valère Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal de Saint-Valère, tenue le 10 mars 2025,

#### Sont présents(es):

Siège #1 - Monsieur Guy Dupuis

Siège #2 - Monsieur Jacques Pepin

Siège #3 - Monsieur Éric Morissette

#### Est/sont absents(es):

Siège #4 - Madame Nadia Hébert

Siège #5 - Madame Joséane Turgeon

Siège #6 - Madame Claudia Quirion

directrice générale et greffière-trésorière par intérim, assiste aussi à la séance Formant quorum sous la présidence du maire, M. Marcel Normand. Mme Annick Girouard,

Il a été adopté ou décidé ce qui suit :

# **RÉSOLUTION: 2025-03-71 / AUTORISATION REVENU CANADA**

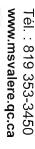
trésorier est d'office autorisé à signer les effets bancaires de la Municipalité de Saint-Valère; Attendu qu'en vertu de l'article 203 du Code municipal du Québec (LRQ c. C27.2) le greffier-

du Revenu Canada; ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Valère est inscrite aux services électroniques du ministère

différentes autorités gouvernementales du Canada; ATTENDU QUE ces services sont essentiels à la réalisation de plusieurs transactions avec

Saint-Fort. février 2025 acceptant la démission du directeur général et greffier-trésorier Monsieur Karl Péguy ATTENDU la résolution 2025-02-60 adoptée par le conseil municipal en séance extraordinaire du 20

ATTENDU QU'il est nécessaire de renommer et d'autoriser les représentants de la Municipalité de Saint-Valère afin de continuer d'utiliser les services électroniques;







### Briller par son audace

2, rue du Parc, Saint-Valère (Québec) G0P 1M0

agit à ce titre à compter du 25 février 2025; poste de Directrice générale et greffière-trésorière par intérim de la Municipalité de Saint-Valère et il ATTENDU qu'aux termes de la résolution 2025-02-61, madame Annick Girouard est nommée au

incidence fiscale au nom de la Municipalité; Valère, obtenir et communiquer des informations et est autorisé à signer des documents à Attendu qu'il y a lieu de préciser à Revenu Canada qui peut représenter la Municipalité de Saint-

En conséquence, sur la proposition du conseiller Éric Morissette et appuyée par le conseiller Guy Dupuis et résolu :

DE DESIGNER madame Annick Girouard, Directrice générale et greffière-trésorière par intérim de la Municipalité de Saint-Valère comme représentante et signataire pour la municipalité de Saint-Valère auprès de Revenu Canada.

Adopté à L'unanimité.

2025. Copie certifiée conforme au livre des procès-verbaux de la municipalité de Saint-Valère, ce 12 mars

Annick Girouard

Directrice générale et greffière-trésorière par intérim



Téléc.: 819 353-3459 stvalere@msvalere.qc.ca



